

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

2026

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.
[secretariat.direction@
crous-reims.fr](mailto:secretariat.direction@crous-reims.fr)

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Vu le code de l'Education,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,

Vu l'arrêté de nomination en date du 21 juin 2026 de Madame Aurore LONCHAY,

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

Madame Aurore LONCHAY
Directrice adjointe

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Raymond CARRASSET, il est donné délégation à l'effet de signer les documents administratifs, juridiques et financiers qui entrent dans le cadre des attributions du Directeur général du Crous de Reims, à l'exception des sanctions disciplinaires hors avertissements et des actes d'engagements de marchés.

De manière courante et après coordination avec le délégant, le délégataire signera tous les actes administratifs et toute la correspondance indispensable à la bonne marche du Crous de Reims, dans les domaines suivants.

Gestion financière

Actes d'ordonnancement :

- Bons de commande concernant le ou les comptes budgétaires gérés par le service jusqu'à 50 000 € HT
- Conventions dans la limite de 5 000 € HT
- Prise en charge de factures (certification du service fait)
- Etats de droits constatés
- Facturation sans limite de montant

Commande publique :

Il est donné délégation à l'effet de signer tous les actes de gestion courante à l'exception des pièces contractuelles des marchés et ordres de service.

Administration générale

Courriers :

- Tous les courriers traités par les services à l'exception :
 - o De ceux destinés :
 - Aux élus et personnalités
 - Aux collectivités territoriales et locales

- Aux Recteurs d'académie, de l'ESRI et de Région académique et autres services déconcentrés de l'Etat
- De ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale

Aides aux étudiants :

- Attestations de bénéficiaires ASAA
- Aides d'urgence
- Aides spécifiques ponctuelles et annuelles
- Tous documents

Relations avec les administrations :

- Bordereau d'envoi des rétablissements de crédits à la Division des Budgets Académiques du Rectorat
- Bordereaux de liquidation des BCS
- Documents portant sur remboursements de la CVEC
- Certificat administratif d'ordre de reversement
- Grilles de saisie des ordres de reversement hors assiduité
- Liste d'ordre de reversement issus des contrôles d'assiduité

Ressources humaines

Gestion des personnels administratifs et techniques :

- Contrats de travail
- Ordres de mission
- Convocations aux formations et ordres de mission associés
- Billets de congés annuels SNCF
- Situations de congés (maladie, maternité, arrêt de travail)
- Arrêtés de bonification
- Documents individuels à l'exception des sanctions ou rejets
- Demandes de congés
- Déclarations d'accident du travail
- Actes judiciaires : dépôt de plainte et constitution de partie civile

Documents destinés aux intéressés ou aux services administratifs de toute nature :

- Etats de frais de déplacement Emplois
- Attestation de Salaires
- Etat des charges patronales et ouvrières
- Toutes pièces justificatives annexées aux journaux de paie
- Ordres de dépenses

La présente délégation se substitue à toutes les délégations antérieures concernant le même objet.

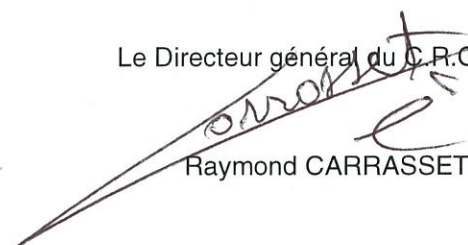
La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

A Reims, le 1^{er} juillet 2026

Signature du délégataire


Aurore LONCHAY

Le Directeur général du C.R.O.U.S.


Raymond CARRASSET